

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 71 (1983)

Heft: [3]

Artikel: La question des quotas

Autor: Lempen, Silvia

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276784>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Justice et la condition des détenus. Sa venue fait d'Ecolo le parti le plus représenté en femmes.

On a souri, voire ricané, daubé le style « chandail-col-roulé ». N'a-t-on pas remarqué un petit anneau gitan à l'oreille gauche du député Ecolo de Bruxelles, Olivier Deleuze ? Mais on s'est aussi inquiété de cette poussée, dans les partis traditionnels, et penché avec plus de sérieux sur les « 90 propositions » de leur plateforme électorale, « Une autre manière de faire de la politique ».

Les « utopies » Ecolo sont les hypothèses d'alternative qui font carburer esprits et cœurs de beaucoup de jeunes et moins jeunes, déçus, voire écœurés, de la politique politicienne et de ce qu'on appelle « les compromis à la belge », pragmatisme byzantin du donnant-donnant. Dans le contexte de très grave crise économique et institutionnelle du pays en voie de déchirement, on a suivi de près les scores Ecolo aux élections communales d'octobre 1982. Le test a surpris : ont été élus 75 conseillers communaux Ecolo, dont 28 dans l'agglomération de Bruxelles, et 45 pour Agalev.

Dans la plupart des communes, les alliances de partis pour les postes de bourgmestre et d'échevins ont placé les Ecolos dans l'opposition, mais certains ont fait « l'appoint » d'une coalition après avoir fait accepter, en préalable à toute discussion, la charte Ecolo de participation.

« La barre était placée assez haut », m'a expliqué Carla Segers. Nous exigeons, par exemple, l'instauration de Conseil de quartier élu, ce que ne sont pas les Comités de quartier, l'acceptation du principe de référendum d'initiative populaire, la révision des contrats qui lient la commune à des sociétés intercommunales, ceci pour permettre un véritable contrôle... »

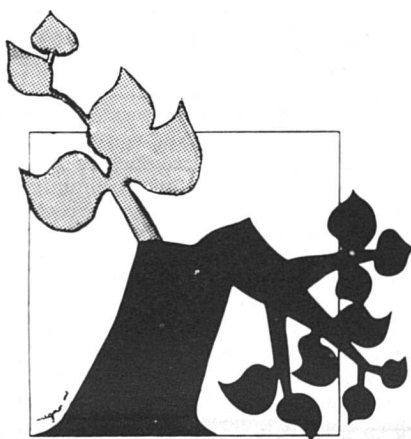
Carla, élue conseillère communale de la Commune de Woluwé-Saint-Lambert, est l'une des trois élues Ecolo dans l'agglomération bruxelloise. Elle est dans l'opposition.

Le fait le plus spectaculaire a été l'entrée en force des Ecolos à la Ville de Liège. A côté de socialistes et de membres du Rassemblement Populaire Waalon, ils ont obtenu, non seulement six places de conseillers, mais le poste de premier échevin, confié à Raymond Yans, chargé de l'Urbanisme, de l'Aménagement du territoire et des Transports en commun. L'échevinat du Logement, des Bâtiments et de la Régie Foncière va à un Ecolo. L'Ecolo Brigitte Ernst a la charge de celui de la Jeunesse et des Sports, de la participation et des relations avec les quartiers. Ce n'est pas « du gâteau »... Liège est au bord de la faillite, tragiquement frappée par la crise sidérurgique et par tous les problèmes qui pèsent, à des degrés divers, sur la plupart des communes, notamment bruxelloises, entre autres celui des travailleurs-chômeurs étrangers et de leur famille : Ecolo s'est placé à Liège au pied de la falaise.

« Nous n'entendons être « récupérés » par personne, me déclare Clara Segers.

Quant à moi, dans l'opposition, je voterai au coup par coup. L'essentiel me paraît d'abord d'informer la population en vue d'une participation réelle à la vie politique de la commune, qui est sa chose, et de créer des contacts et le dialogue. Je continue à multiplier les réunions de quartier, à distribuer un bulletin « toutes boîtes ». Je révélerai ce qui se passe vraiment à la Commune. Je passerai, publiquement, au crible de la démocratie, du bon sens, de la solidarité, toutes les situations et les décisions. Ecolo veut lutter au grand jour contre les privilèges, les passe-droits, les dépenses de prestige... ».

Femme au foyer et mère de famille (38 ans), Carla milite depuis dix ans dans les groupes de pression pour l'égalité des droits, contre le racisme et pour la paix, dans les comités de quartier. Les listes des candidats Ecolo ont été établies au sein de chaque commune à partir de la discussion



L'emblème du parti Ecolo

d'une plateforme de propositions très concrètes, et par élection, selon les preuves données déjà sur tel ou tel terrain. Les militants du parti viennent de divers mouvements, surtout Inter-Environnement, les Amis de la terre, etc. Certains élus sont des nouveaux « verts », comme Cécile Delbas-court, conseillère communale à Watermael-Boitsfort. Scientifique de formation et scientifiquement « antinucléaire », enseignante s'intéressant aux associations de parents, elle a travaillé au tiers monde. Désormais « demandeur d'emploi », elle a « du temps » et s'est engagée. Elle se préoccupe particulièrement de la faim dans le monde.

« Le parti doit rester un mouvement vivant, dit-elle. Nous pratiquerons le système de rotation, parce que nous sommes contre le carriérisme politique. Nous refusons tout cumul de mandats. Ecolo a réussi à faire accepter cela à Liège, et a déposé avec d'autres un projet de loi à ce propos. L'information et la critique de la base, le contrôle des militants et des parlementaires sont de règle. Nous voulons la transparence pour une authentique démocratie directe ».

Le très petit et actif parti Ecolo vit — mal ! — des cotisations de ses membres et des subsides alloués aux groupes politiques du Parlement. Ses parlementaires lui versent les deux tiers de leurs indemnités.

Fondamentalement pacifiste et fédéraliste, il réclame le droit de vote pour les étrangers ayant séjourné plus de cinq ans en Belgique (Rappelons que le vote est obligatoire).

Signes distinctifs d'Ecolo : l'humour et l'imagination. Sa prochaine étape : les élections au Parlement Européen. ●

M. Bernard Vérant

¹⁾ Secrétariat permanent du Mouvement Ecolo : 5, place Mgr Heylen - B-5000 Namur.

Ecolo Bruxelles : 38, boulevard Charlemagne, B-1040 Bruxelles.

La question des quotas

Cinquante pour cent de femmes sur les listes électorales : Gertrude Girard-Montet lance le débat au Conseil de l'Europe.

Le Conseil constitutionnel français a récemment rejeté, on s'en souvient, le principe d'un quota de femmes sur les listes électorales (cf. F.S. de janvier 1983). Gertrude Girard-Montet, conseillère nationale vaudoise et membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, ne s'est nullement laissé impressionner par cette décision ; au contraire, elle y a trouvé un bon motif pour présenter à l'Assemblée de Strasbourg une proposition de recommandation sur ce même thème, auquel elle songeait depuis longtemps.

Ce texte a été cosigné notamment par cinq femmes de différentes nationalités et par deux parlementaires suisses, MM. Bernard Dupont et Willy Donzé. Il stipule que, lors des élections des parlements nationaux dans les pays membres du Conseil de l'Europe, les listes électorales devraient être composées par moitié d'hommes et de femmes.

Le projet ne manque ni de cohérence ni d'audace. Contrairement à la proposition émise en France d'un quota de 30 % de femmes, que son relatif réalisme politique n'a pas suffi à faire passer, la fixation de ce quota à 50 % aurait pour elle la stricte logique de l'égalité.

Entendra-t-on de nouveau invoquer, dans l'enceinte de Strasbourg, l'argument selon lequel il est inadmissible de régler la représentation sur les listes électorales d'une quelconque catégorie de la population ? C'est fort probable, bien que l'application de ce terme à la moitié de la population puisse laisser rêveur.

Quoi qu'il en soit, Gertrude Girard-Montet restera convaincue, comme elle l'affirme dans sa proposition, « que la lenteur de l'évolution des mœurs ne permet pas d'espérer qu'une véritable égalité pourra être réalisée dans un délai raisonnable à moins d'une intervention énergique du législateur ». Que voilà encore de beaux débats en perspective ! ● Silvia Lempen